

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Physique et Santé - Accès Santé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Physique et Santé - Accès Santé (LAS) (29222)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 24%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Physique et Santé - Accès Santé (LAS) (29222)	Jury par défaut	Tous les candidats	120	1409	1369	967	112

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Physique et Santé - Accès Santé (LAS) (29222)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	851	820	561	55	49,1 %
			Masculin	558	549	406	57	50,9 %
			Total	1409	1369	967	112	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Physique et Santé - Accès Santé (LAS) (29222)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	38	38	22	0	0 %
				Sans mention	301	301	192	43	47,3 %
				AB	297	297	212	17	18,7 %
				B	281	281	228	18	19,8 %
				TB	189	189	178	9	9,9 %
				TBF	38	38	38	4	4,4 %
				Total	1144	1144	870	91	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	16	16	9	0	0 %
				Sans mention	48	48	21	10	71,4 %
				AB	40	40	20	4	28,6 %
				B	17	17	7	0	0 %
				TB	6	6	4	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	127	127	61	14	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	4	0	0	
				Sans mention	18	18	0	0	
				AB	12	12	0	0	
				B	6	6	0	0	
				TB	2	2	0	0	
				Total	42	42	0	0	
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	34	17	10	1
			AB		13	4	2	1	14,3 %
			B		7	6	4	1	14,3 %
			TB		26	17	14	3	42,9 %
			TBF		11	7	6	1	14,3 %
			Total		91	51	36	7	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	4	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	1	1	0	0	
				Total	5	5	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Physique et Santé - Accès Santé (LAS) (29222)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1112	1112	833	83	74,1 %
			En réorientation	147	122	77	15	13,4 %
			Non scolarisés	59	56	16	3	2,7 %
			Scolarité étrangère	78	67	37	10	8,9 %
			Autres	13	12	4	1	0,9 %
			Total	1409	1369	967	112	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Physique et Santé - Accès Santé (LAS) (29222)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	454	454	388	34	
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	395	395	282	13	
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	89	89	70	15	
			Autres doublettes	108	108	85	14	
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Physique et Santé - Accès Santé (LAS) (29222)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	43,4 %	43,4 %	47 %	44,7 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	37,8 %	37,8 %	34,2 %	17,1 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	8,5 %	8,5 %	8,5 %	19,7 %
		Autres doublettes	10,3 %	10,3 %	10,3 %	18,4 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en Mathématiques	Bulletins scolaires	Essentiel
	Résultats dans les matières scientifiques	Bulletins scolaires	Essentiel
	Résultats des épreuves anticipées de français du Baccalauréat	Bulletins scolaires	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Bulletins scolaires	Important
	Qualité de l'orthographe	Bulletins scolaires	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie	Bulletins scolaires	Complémentaire
	Capacité à s'investir, implication, concentration en classe	Bulletins scolaires	Complémentaire
	Capacité d'organisation	Bulletins scolaires	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Complémentaire
	Connaissance des exigences de la formation	Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour les métiers de la santé	Lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux de la formation a procédé à un examen des dossiers afin d'effectuer son classement. Elle a utilisé l'outil d'aide à la décision de PARCOURSUP afin d'effectuer une première analyse et un pré-classement des candidatures. L'analyse des différentes pièces du dossier selon les critères rappelés dans le présent rapport a permis d'établir le classement définitif. Pour les dossiers ne possédant pas les éléments permettant de mettre en œuvre les critères (ex. candidats non-bacheliers sans notes, etc.) ou afin de départager les dossiers, l'ensemble des pièces du dossier a pu être utilisé lors de l'établissement du classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

À ce stade, la commission n'a pas d'autres recommandations à énoncer que celles figurant sur les attendus nationaux et locaux et sur les critères généraux d'examen des vœux figurant sur la plateforme PARCOURSUP.

Signature :

Michel Deneken,

Président de l'établissement Université de

Strasbourg